



Communiqué INTERSYNDICALE INSERTION ET PROBATION

MANIFESTATION DU 10 MAI 2016: UN TIERS DE LA PROFESSION DANS LA RUE !

Les organisations syndicales de l'intersyndicale insertion probation saluent l'ensemble des collègues pour leur mobilisation « historique » et leur participation massive à la manifestation du 10 mai. Combatifs, imaginatifs, bruyants, plus d'un millier de professionnels de l'insertion et de la probation ont défilé dans les rues de Paris, de Place Vendôme à l'Assemblée Nationale.

Un tiers de la profession dans la rue !

Un tiers des professionnels de l'insertion et de la probation dans la rue pour crier leur colère !

Un tiers de la profession pour exiger une reconnaissance légitime de la part du Ministère de la Justice !

Un tiers des professionnels, malgré la pluie, les « nécessités de service », le statut spécial, l'interdiction du droit de grève, etc...

Ce mouvement qui anime toute la filière insertion et probation est d'ampleur et appelle une réponse positive et rapide du Ministère à nos légitimes revendications.

Le temps n'est plus à la parole mais aux actes !

L'audience qui avait été annoncée avec le Président de la République a été reportée à une date ultérieure. Ainsi, c'est au Ministère de la Justice qu'une délégation de l'intersyndicale a été reçue.

Les SPIP ne se contenteront pas des vagues annonces, on ne peut plus flouer, du Ministre. L'audience avec le directeur de cabinet n'a donné lieu à aucune précision, sur aucun sujet. Le document à même de définir le périmètre des discussions statutaires, promis par le Ministre lui-même il y a près de trois semaines, et qui devait nous être remis sous 8 jours, n'a toujours pas été remis. Il est potentiellement évoqué pour la semaine prochaine, de même qu'une éventuelle réunion de travail à la DAP... Seule nouveauté : le volet ressources humaines, avec un abondement supplémentaire non chiffré évoqué dans le cadre d'un Plan de Lutte anti terrorisme III (PLAT).

Outre le fait que ce PLAT peut aussi interroger la nature de nos missions, ce n'est pas sous couvert de la lutte contre la radicalisation violente que nous revendiquons :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation, CPIP et DPIP.
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire et l'abrogation du RIFSEEP.
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP avant la note DAP de l'automne 2014,

quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation, pour les personnels concernés, doit intervenir sans délais.

➤ Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

Mais bel et bien parce que nous le méritons !

Paris, le 11 mai 2016